

Section 5.—Commerce bancaire

Sous-section 1.—Historique

Puisque l'une des principales fonctions des premières banques au Canada consistait à émettre des billets pour fournir une monnaie ou un moyen d'échange convenable, il importe de traiter le système monétaire et la banque dans une esquisse historique que le lecteur trouvera aux pp. 934-940 de l'Annuaire de 1938. Cependant, la fonction de l'émission des billets n'est plus aussi importante qu'elle l'était. Il n'y a pas longtemps, les services des banques à charte consistant à recueillir les dépôts provenant de sources innombrables ont développé l'importance de la banque de dépôt par laquelle les économies des individus sont utilisées comme instrument commercial de production immédiate; le développement de la banque d'escompte a donné plus d'importance aux autres facilités nécessaires à son fonctionnement. Un de ces moyens d'action est le mécanisme des lettres de change qui servent à financer le commerce extérieur. Le mécanisme normal de cette fonction en temps de paix a été affecté, depuis le déclenchement de la guerre en septembre 1939, par l'établissement de la Commission de Contrôle du Change Etranger, dont les opérations sont décrites dans un article spécial aux pp. 847-850 de la présente édition. Les principales caractéristiques de ce développement des facilités de la banque d'escompte dans l'évolution du système bancaire canadien peuvent se résumer comme suit: 1) son origine, en relation étroite avec le commerce des denrées et d'exportation de Montréal et avec le commerce d'Halifax et de Saint John; 2) le développement du système de banque à succursales pour répondre aux nécessités du déplacement rapide des frontières de la colonisation; 3) l'adaptation aux exigences du commerce des grains et des bestiaux de l'Ouest; 4) la consolidation, au cours des années subséquentes, des caractéristiques qui avaient contribué à ses premiers succès. Le développement d'un système stable a été accompagné d'insuccès, particulièrement au milieu du 19^e siècle; mais le progrès a cependant été constant et basé sur des principes sains.

La banque à succursales est peut-être la caractéristique la plus distinctive du système canadien tel qu'il existe aujourd'hui et pour un pays tel que le Canada, vaste en superficie mais peu peuplé, le système a fait ses preuves. Le résultat de l'expansion des banques à succursales a été le développement d'un système partiellement centralisé—centralisé sous le rapport des banques qui sont maintenant au nombre de dix, au lieu de l'être sous le rapport des district comme dans le système partiellement centralisé des Etats-Unis. Il y avait 28 banques à charte lors de la Confédération. L'élimination des banques chancelantes ou leur absorption par des institutions plus stables a constitué un progrès vers une sécurité et une confiance plus grandes. La liste des banques au temps de la Confédération paraît à la p. 921 de l'Annuaire de 1940. Un tableau aux pages 928-929 de l'Annuaire de 1937 donne les faillites depuis la Confédération. Il n'y a pas d'autres changements depuis.

8.—Fusions de banques canadiennes depuis 1867

Banque absorbante	Banque absorbée	Date ¹
Banque de Montréal.....	Exchange Bank, Yarmouth, N.-E.....	13 août 1903
	People's Bank of Halifax, N.-E.....	27 juin 1905
	Ontario Bank.....	13 oct. 1906
	People's Bank of New Brunswick.....	15 avril 1907
	Bank of British North America.....	12 oct. 1918
	Banque des Marchands du Canada.....	20 mars 1922
	Banque Molson.....	20 janv. 1925

¹ Les dates données depuis 1900 sont celles des ordres en conseil autorisant les absorptions.